

N° 14 - Octobre 2021

Les échos de Saint Rustice

Journal Municipal

St-RUSTICE (Hte Garonne). -- Le Rucher



••••• **La mairie de nos jours**
La mairie de Saint Rustice en 1891

► Sommaire :

p. 3

- Éditorial

p. 4

- Vie municipale
 - Un peu d'histoire

p. 5

- La mairie vous informe

p. 6

- Budget

p. 8

- Informations utiles

p. 9

- Associations

p. 12

- École de Saint-Rustice

► La mairie vous informe

i

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi : 9h à 12h
Mardi : 9h à 12h 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h

Mairie de SAINT RUSTICE
28 allée des Amandiers
31620 SAINT RUSTICE
Tel. : 05 34 27 28 97
e-mail : mairie.saint.rustice@orange.fr

ACCUEIL URBANISME.

du lundi au vendredi de 9h à 12h
SITE DE LA MAIRIE : www.saint-rustice.fr

► Etat civil

Naissances :

- ABEILHOU Gianni, Alain, Stéphane né à TOULOUSE (31) le 27/11/2020
- BONMARIN PUMAREDA Théa, Romy, Joana née à SAINT-JEAN (31) le 23/07/2021
- PRADON Cassandre, Françoise née à TOULOUSE (31) le 12/08/2021

Décès

- COUSTILLERES Geneviève épouse VILLEMUR décédée le 20 février 2021 à SAINT -JEAN (31)



RAPPEL CONCERNANT L'ÉTAT CIVIL



Nous ne publions les avis de naissance, mariage et décès du semestre écoulé que lorsque nous sommes informés de ces événements concernant des personnes de notre commune et que nous avons connaissance de l'accord express de publication de la part des familles concernées. Nous devons appliquer les règles de confidentialité et de protection des données personnelles, afin d'être en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.

▶ Edito



Votre Maire
Edmond AUSSEL

Mesdames, Messieurs,

Après une année de contraintes sanitaires strictes, nous pouvons espérer voir le bout du tunnel dans un délai raisonnable afin que le quotidien de chacun reprenne normalement.

Je pense sincèrement que c'est grâce à la vaccination massive des Français qui ont décidé de se protéger, mais aussi de protéger les autres. Ensemble on est toujours plus fort et se vacciner est certainement un acte citoyen fort. C'est en continuant de respecter les règles imposées par l'Etat que la fin de la pandémie s'annonce enfin, restons optimistes et confiants pour l'avenir.

Malgré toutes ces contraintes, la rentrée scolaire s'est très bien passée. Les enfants ont repris le chemin de l'école avec les enseignants, les assistants, la directrice de l'ALAE et le personnel communal de la maternelle et de la cantine à qui je renouvelle toute ma confiance.

M. Patrick PETIT, conseiller municipal ayant décidé de se rapprocher de ses enfants a démissionné du conseil municipal fin juin 2021. Nous lui souhaitons

bon vent dans sa nouvelle destination et regrettons son départ. Au sujet du personnel administratif, Mme Dominique CALMETTES, en poste depuis le 01.09.2020, n'a pas souhaité renouveler son contrat pour raison personnelle qui expirait le 31.08.2021. Pour assurer la continuité de service nous avons recruté Mme Lydie LABICHE depuis le 23.09.2021 qui est présente tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h.

De même, Mme Mélanie JEANGIN, professeur des écoles depuis 20 ans a cessé ses fonctions en fin d'année scolaire début juillet 2021 pour partir vers d'autres horizons. Depuis la rentrée de septembre, c'est Mme Magalie DELTIEMPO qui assure son remplacement. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Au niveau des travaux de voirie, la communauté de communes a renouvelé le revêtement de la Côte de Bel Air avec un nouveau matériau que l'on peut qualifier d'expérimental.

Concernant le pont en maçonnerie sur le canal, Chemin d'En Caulet à hauteur de l'écluse d'Embalens, cet ouvrage présente des avaries qui sont certai-

nement dues au passage de véhicules en surcharge par rapport aux capacités de portance de ce dernier.

En urgence, le gabarit a été réduit en largeur pour ne laisser passer que des véhicules légers d'un poids total en charge de 3.5 tonnes.

En parallèle, un bureau d'études spécialisé va être diligenté pour effectuer une inspection détaillée. Le rapport qui en découlera préconisera les travaux de confortement qui seraient nécessaires d'envisager pour rétablir une utilisation normale de cet ouvrage tout en conservant une limitation de tonnage.

À la suite des élections départementales de juin dernier, Jean Marc DUMOULIN, Maire de Villemur et Karine BARRIERE, adjointe au maire de Fronton sont les nouveaux conseillers départementaux du canton de Villemur/Tarn.

Pour revenir à la vie « d'avant » continuons à être vigilants et à prendre soin de nous et des autres.

Cordialement
Edmond AUSSEL



Délibérations

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2020 SOMMAIRE DES DELIBERATIONS

- 1) Approbation montants attributions de compensation définitives 2020- N° 2020-031
- 2) Répartition de l'excédent de fonctionnement du SI Transports scolaires de Fronton à la suite de sa dissolution- N° 2020-032
- 3) DM N° 1 Virement de crédits pour paiement du FPIC- N° 2020-033

SEANCE DU 23 FEVRIER 2021 SOMMAIRE DES DELIBERATIONS

- 1) Rénovation des 30 appareils d'éclairage public du centre-bourg - N° 2021-001
- 2) Rénovation de l'éclairage public à la suite du renforcement de réseau côte de Bel Air - N° 2021-002
- 3) Etablissement de la Commission d'Appel d'Offres- N° 2021-003
- 4) Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité- N° 2021-004

SEANCE DU 22 AVRIL 2021 SOMMAIRE DES DELIBERATIONS

- 1) Compte Administratif 2020 - N° 2021-005
- 2) Compte de Gestion 2020- N° 2021-006
- 3) Affectation du résultat 2020- N° 2021-007
- 4) Vote du taux des taxes locales- N° 2021-008
- 5) Budget Primitif 2021- N° 2021-009
- 6) Avenant n° 9 convention d'ins-truction des actes d'urbanismes- N° 2021-010
- 7) Régularisation administrative et juridique du service de police inter-communale- N° 2021-011
- 8) Reversement des amendes de police à la CCF- N° 2021-012
- 9) Approbation de la modification n°1 de la charte Voirie de la CCF- N° 2021-013
- 10) Refus de transfert automatique de la compétence PLU à la CCF- N° 2021-014

SEANCE DU 06 JUILLET 2021 SOMMAIRE DES DELIBERATIONS

- 1) D.M N°1- Virement de crédits pour remboursement de trop perçu de taxe d'Aménagement- N° 2021-015
- 2) D.M N°2- Virement de crédits aux fins de provision pour dépréciation des créances douteuses ou contentieuses de plus de deux ans - N° 2021-016
- 3) Augmentation du tarif cantine enfants rentrée 2021- N° 2021-017
- 4) Demande de subvention pour acquisition de deux copieurs couleur en réseau- N° 2021-018
- 5) Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité- N° 2021-019
- 6) Autorisation de signature de la convention afférente à l'opération « Socle Numérique dans les Ecoles Élémentaires » - N° 2021-020

Un peu d'histoire !



Savez-vous pourquoi y avait-il des ruches devant la mairie en 1891 ?

L'abbé Prunet était passionné par le monde des abeilles, Il construisit plus de 300 ruches. L'abbé expédia ses marchandises dans toutes les parties de l'Europe et même en Amérique, et grâce à ces apports, il put élever des enfants au séminaire et envoyer de nombreux secours. Cette prodigieuse activité du curé, payant de sa personne fit l'admiration des paroissiens du village. L'abbé Prunet est le fondateur du plus important groupement d'apiculteurs toulousains, qui deviendra plus tard le Syndicat d'Apiculture méridionale (SAM).

Savez-vous que la mairie était un presbytère autrefois ?

Le presbytère construit par l'abbé Prunet est devenu la mairie de Saint-Rustice en 1985.

En 1868, François Prunet fût nommé curé à Saint-Rustice qui comptait 350 habitants.

L'abbé Prunet acheta de ses propres deniers un terrain et bâtit de ses mains avec l'aide de paroissiens ce presbytère. Après avoir aménagé le jardin dans lequel il planta des arbres fruitiers et de la vigne, il vendit ce bien à la commune à un prix modeste dès la fin de sa construction.

Savez-vous pourquoi en 1891 la mairie comptait un étage de plus qu'aujourd'hui ?

Si vous savez pourquoi, merci de nous en informer car nous n'avons pas retrouvé cette information...

Débroussaillage

Le débroussaillage est une nécessité pour protéger sa famille et son environnement et permettre l'accès aux pompiers.

Nuisances sonores

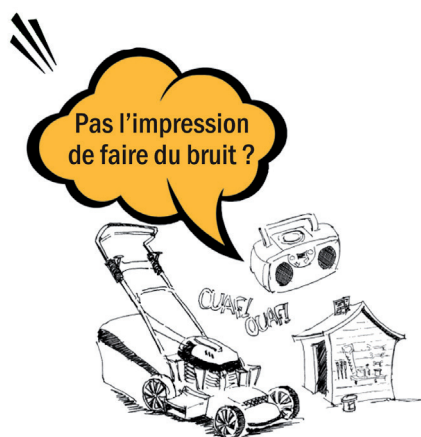
Rappel des comportements citoyens, horaires de tolérance du bruit :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h

Ceci, conformément à l'Article 5 de l'arrêté préfectoral n° 083 du 23 juillet 1996 en vigueur.



Taille des haies et des arbres

Interdiction du 1er avril au 31 juillet. La restriction concernant la période d'entretien des haies est une obligation nouvelle. En effet le règlement du Parlement Européen et du Conseil n° 1306 /2013 du 17 décembre 2013 impose aux États membres de prendre une mesure sur « l'interdiction de tailler les haies et les arbres durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux ».

La France a choisi la période suivante : du 1er avril au 31 juillet.

Les déchets verts

Bien que l'usage reste courant, il est parfaitement interdit, sur tout le territoire national de brûler ses déchets dans son jardin.

Ce brûlage peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il peut être la cause de la propagation d'incendie et est une source de pollution surtout quand il est associé à des plastiques ou bois traités et lorsque les déchets verts sont humides.

Il existe des alternatives pour les particuliers comme le compostage, le paillage avec broyat, l'apport en déchetterie. Depuis le 1er novembre 2013, la CCF met à disposition une benne chez les particuliers pour une location de 70 euros pour trois jours consécutifs.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de FRONTON

Du lundi mercredi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h et 13h30 à 18h samedi et dimanche de 9h30 à 18h.

Jours de fermeture : le mardi et les jours fériés

Opération

« Mon canal propre »

Du 20 au 29 novembre, c'est la «Semaine Européenne de Réduction des Déchets».

A cette occasion, mobilisons nos énergies et entreprenons un nettoyage citoyen des abords du Canal des Deux Mers le samedi **27 novembre 2021**.



École

Le dossier de l'école numérique a été validé par l'Education Nationale. La convention de financement a été signée. Le devis de fourniture des 10 PC a été négocié et la commande sera passée prochainement.



© Sandy. K. - Photographe

ATTENTION Nouveaux horaires de la Trésorerie de Fronton

Lundi : 9h-12h SANS RDV
13h-16h SANS RDV

Mardi : 9h-12h SANS RDV
13h-16h **AVEC** RDV

Jeudi : 9h-12h SANS RDV
13h-16h **AVEC** RDV

Les rendez-vous se prennent sur le site www.impots.gouv.fr accessible depuis son compte personnalisé dans «mes contacts». Ils concernent l'accueil du recouvrement de l'impôt **mais aussi des recettes du SPL**.

Les rendez-vous peuvent être pris pour un accueil physique à la trésorerie. Il peut également s'agir de RDV téléphonique (nos services recontactent les usagers aux dates et horaires choisis), toujours sur les horaires dédiés.

Budget



BUDGET PRIMITIF 2021

Au niveau budgétaire comme dans la vie actuellement, les années se suivent et se ressemblent hélas !

L'année 2020 s'est terminée avec les résultats de clôture suivants :

INVESTISSEMENT :

excédent de 268 379,15 €

FONCTIONNEMENT :

excédent de 54 843,57 €

La commune peine à conserver surtout son excédent de fonctionnement.

Il n'y a donc pas d'embellie au ni-

veau du budget de la commune. Si le budget investissement indépendant de la section de fonctionnement reste correct, le budget de fonctionnement reste difficile à équilibrer malgré des dépenses encore contraintes.

Voir l'évolution sur le tableau ci-dessous :

Voici l'évolution des chiffres du budget sur les 3 dernières années :

SECTIONS	ANNÉE 2019	ANNÉE 2020	ANNÉE 2021
Fonctionnement	398 102 €	379 050 €	376 347,87 €
Investissement	312 621 €	364 225 €	373 683,15 €

Les dotations de l'Etat sont maigres (à titre d'exemple la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée pour 2021 est de 59 776 €), certaines allocations compensatrices figées n'évoluent pas d'années en années, ne laissant d'autres ressources d'ajustement que les impôts encore acquis au bloc communal. Cette année, le Conseil Municipal a dû prendre des décisions difficiles. Pour ne pas augmenter de façon exponentielle les impôts, il a décidé de ne pas attribuer de subventions communales en 2021 partant du principe qu'en 2020 les associations subventionnées comme les autres années ont eu une activité très réduite voire nulle pour certaines en raison du COVID-19.

Malgré cela, les taux d'impositions suivants en hausse ont dû être votés pour 2021 :

• TAXE FONCIERE (BATI) :

42,71%

• TAXE FONCIERE (NON BATI) :

124,46%

La commune ne peut donc qu'adopter des choix d'investissements raisonnés et visant les économies sur le long terme.

Pour cette raison, il a été décidé le changement des copieurs de l'école et la mairie qui compte tenu de leur vétusté engendrent des coûts élevés de fonctionnement. Cette analyse a été faite après une étude menée à l'initiative de la communauté de communes qui a conduit à un marché mutualisé porté par la C.C.F. Le changement devrait intervenir au 4ème trimestre et engendrer de réelles économies.

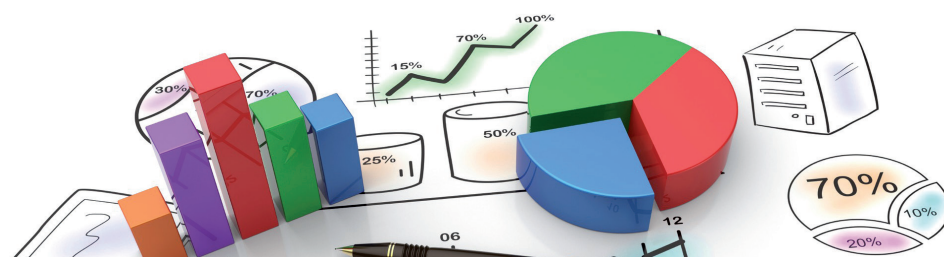
Dans le même esprit, l'éclairage public du centre bourg va être revu pour un passage aux lampes LED, beaucoup plus économes en électricité.

Enfin la commune a souhaité entamer une transition écologique en prévoyant pour les mois à venir le changement de son véhicule de service vieillissant par un véhicule électrique.

L'école quand elle bénéficiera du changement de dix ordinateurs portables et d'un accès à un portail numérique grâce à l'inscription de la mairie au dispositif d'Ecole Numérique Rurale subventionné par l'Etat.

Dans une perspective plus lointaine mais tout aussi importante pour le développement communal, la commune a également inscrit au budget la révision de son PLU qui aura 10 ans l'année prochaine. Cette décision a été prise car le PLU Intercommunal ne se dessine qu'à un horizon éloigné. C'est un long chantier qui va s'ouvrir et dont la finalité n'interviendra que dans plusieurs mois.

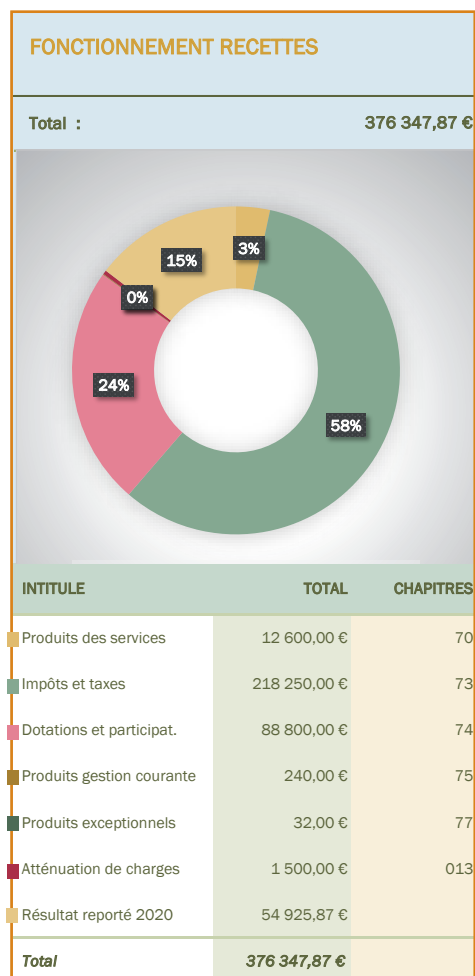
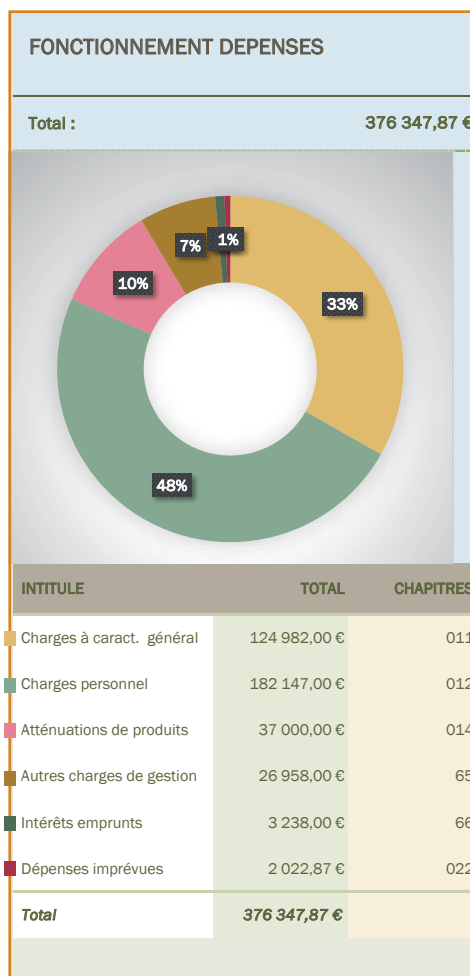
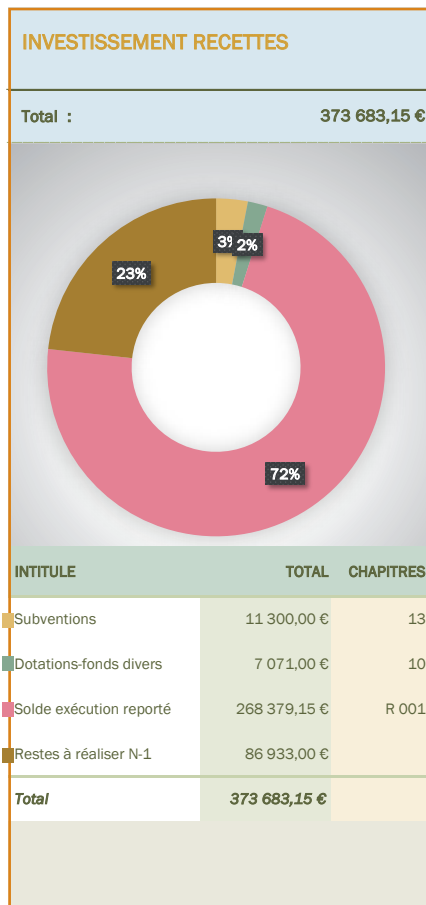
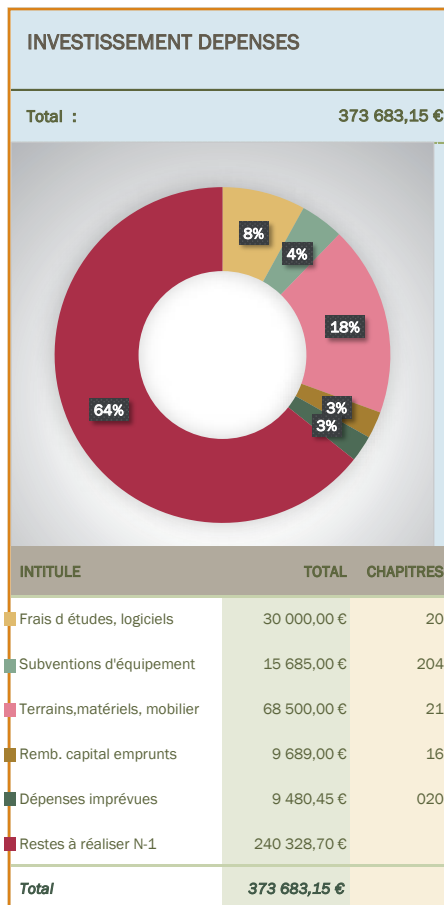
Beaucoup de travail en perspective qui nous l'espérons tournera la commune vers un meilleur futur !



Budget



BUDGET PRIMITIF 2021



► Informations utiles



Pharmacies de garde

17/10/2021	Pharmacie Laugero	Finhan	05 63 65 52 78
24/10/2021	Pharmacie du Collège	Villemur-sur-Tarn	05 61 09 26 76
31/10/2021	Pharmacie Rideau	Verdun sur Garonne	05 63 02 50 19
01/11/2021	Pharmacie Bastidienne	Labastide St Pierre	05 63 30 50 50
07/11/2021	Pharmacie de Grisolles	Grisolles	05 63 27 27 27
11/11/2021	Pharmacie de Grisolles	Grisolles	05 63 27 27 27
14/11/2021	Pharmacie Picat	Fronton	05 61 82 41 34
21/11/2021	Pharmacie Tastavy	Mas-Grenier	05 63 02 51 29
28/11/2021	Pharmacie Lancelot	Aucamville 82	05 63 02 68 02
05/12/2021	Pharmacie Tremenge-Nogig	Verdun-sur-Garonne	05 63 02 50 68
12/12/2021	Pharmacie Centomo	Canals	05 63 64 01 57
19/12/2021	Pharmacie Laugero	Finhan	05 63 65 52 78
26/12/2021	Pharmacie des Arts	Aucamville 31	05 61 70 26 15
01/01/2022	Pharmacie Marquier	Castelnau d'Estretfonds	05 61 35 10 14
02/01/2022	Pharmacie Marquier	Castelnau d'Estretfonds	05 61 35 10 14
09/01/2022	Pharmacie de Grisolles	Grisolles	05 63 27 27 27

Création d'entreprise

Bienvenue

Depuis le 03 Mai des fourneaux se sont allumés...

En effet Bertrand, cuisinier et Audrey sa femme ont créé DES FOURNEAUX Ô BUREAUX afin de servir les salariés des entreprises environnantes du lundi au vendredi.

Les salariés mais aussi les télé-travailleurs, afin que de bons petits plats frais, de saison et faits maison soient livrés directement (et gratuitement) sur les bureaux !

Des plats prêts à réchauffer (afin de les déguster quand vous le souhaitez).

Plats du jour à partir de 10 euros.

Des menus dans un esprit totalement restau sur votre bureau !

Les Menus changent chaque semaine et sont disponibles sur leur site Internet www.desfourneauxobureaux.fr



N'hésitez pas à les contacter pour toute question au 06 08 34 49 07

Des bons plats frais de saison et faits maison

Des fourneaux ô bureaux c'est comme au restau ... mais au bureau!

Livraison Gratuite
06 08 34 49 07

www.desfourneauxobureaux.fr

PREMIUM 400

FOURNEAUX Ô BUREAUX

► Les Associations

Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Saint Rustice

Signe des temps et des contraintes sanitaires, l'activité du Comité se limite à la participation aux cérémonies commémoratives lorsque elle est possible, aux hommages aux camarades décédés et à leurs proches.... Et au souvenir d'activités plus agréables du temps passé pas si lointain.

Cérémonies

• 11 novembre 2020 La cérémonie s'est tenue suivant les directives préfectorales ; M.le Maire représentait seul la population communale ; le président BERTRAND représentait les anciens combattants et portait le drapeau du Comité.

• 19 mars 2021 Le Cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962 a été commémoré le dimanche 5 avril dans la simplicité avec cependant une assistance plus nombreuse constituée de la majorité des conseillers municipaux et de tous les adhérents du Comité disponibles.

• 8 mai 1945 Le 8 mai, pour commémorer la victoire de 1945, la cérémonie a ressemblé davantage aux assemblées traditionnelles des années passées puisqu'elle a réuni les personnalités locales, les adhérents du Comité et des sympathisants qui n'avaient pas oublié l'importance de cette victoire.



Obsèques

Le Comité déplore la disparition de deux de ses adhérents les plus fidèles : André LAURENT de Pompignan nous a quittés au début de décembre 2020 ; Alain ESTRADE a été emporté par la maladie dans les derniers jours du mois de juin 2021. Pour leur dire un dernier adieu, nombreux étaient les parents, les amis et les proches, et parmi eux les adhérents du Comité porteurs de leurs drapeaux.

Le Comité a aussi présenté ses condoléances et assisté aux obsèques de deux anciens St Rusticiens proches parents de deux membres du Comité : en avril 2021, aux obsèques de Lucette PÉRIS, sœur d'Aimé GINETTET ; en août, aux obsèques de Roger ANGLADE, frère de Yves ANGLADE.



Retour sur le passé

Dans l'album des souvenirs, on s'attarde sur des photos ; ici deux images d'une sortie dans le Gers, le 5 juin 2008.

Dans la salle de classe de l'ancienne école primaire publique de St Clar, les participants assistent à une leçon dans la bonne humeur ; reconnaissez-vous ces anciens redevenus de bons petits élèves ? A Lectoure, dans l'après-midi, après la visite de la ville et de la salle des Illustres à la mairie on éprouve le besoin d'un peu de repos.



Pierre LABIT - Porte drapeau du Comité
9 novembre 2008



Dépôt de gerbe par M. le Maire
Gilbert FABRE A.C.



► Les Associations

Association Bay'Activ

Bay'Activ

Bay'Activ est une association loi 1901 créée en 2016.

Nous proposons des cours de danse et des ateliers de sophrologie sur la commune de Saint-Rustice depuis 2018 auprès d'un large public allant des enfants aux seniors.

D'autres activités sont possibles :
le coaching danse et les animations.

• Les cours de danse :

une approche éclectique

Eklectik danses pour enfants – Danses du monde (6-12ans) : danses d'Europe, d'Afrique, d'Amérique,...

Danses de salon et danses en ligne (adultes) : apprendre en solo puis en couple.

Danses créoles: danses antillaises du traditionnel au contemporain (adultes).

Chaque danseur est accueilli avec sa singularité, son expérience dans le but d'aller vers la découverte de différents styles de danse. Les débutants sont les bienvenus.

• Les ateliers de sophro-danse :

le bien-être en mouvement

Allier la sophrologie et la danse nous paraît couler de source. Ces deux approches sont complémentaires afin de pouvoir se recentrer, ressentir, écouter en soi, respirer puis mettre en mouvement le bien-être vécu.

Ces ateliers sont ouverts à tous quel que soit le niveau de danse.

Des stages de danse et de sophro-danse seront organisés durant l'année.

Ces activités peuvent également être proposées auprès de structures comme les établissements scolaires, les maisons de retraite, etc.

• Le coaching danse

Il s'agit de cours de danse personnalisés en individuel, en couple ou en groupe ainsi que la préparation de chorégraphies pour des événements festifs (mariage «wedding dance», enterrement de vie de célibataire, anniversaires, thés dansants, ...)

• Les animations d'événements festifs

(manifestations culturelles, fêtes communales,...)
Nous serons heureux de vous accueillir pour découvrir nos activités. Le cours d'essai est gratuit. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.



Contact :

Agnès MARIE-SAINTE


Tél : 07 68 80 74 63

bayactiv@gmail.com

Association BAY'ACTIV

DANSE (jeudi) 

17h30-18h30
Eklectik Danse Enfants (Danses du monde 6-12 ans)
17h45-18h45
Danses de salon et Danses en ligne (adultes)
20h00-21h00
Danses créoles (Danses antillaises du traditionnel au contemporain: bèlè, biguine, mazurka, zouk,...) (adultes)

SOPHROLOGIE (mardi) 

19h30-20h30 Sophro-danse (adultes)
Le bien-être en mouvement

COACHING danse
Préparation de chorégraphies (individuel, couple, groupe)

ANIMATION danse
Evénements festifs

Contacts
07-68-80-74-63
bayactiv@gmail.com
Facebook: Bay'Activ Asso

Cours de danse et de sophro-danse
à Saint-Rustice
(8 allée des Amandiers)

► Les Associations

L'Association des parents d'Élèves de Saint Rustice entame une nouvelle année.

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Saint Rustice a tenu son Assemblée Générale Mardi 28 septembre. L'association a pour but de récolter des fonds en organisant des activités pour offrir des projets périscolaires à nos enfants. Comme chaque année, L'APE organise Halloween, le marché de Noël, carnaval... Nouveauté cette année, nous

envisageons une randonnée pédestre /VTT et le retour d'un vide grenier.

Nous demandons aux parents de nous rejoindre afin d'organiser au mieux ces événements.

Nous pouvons déjà vous annoncer la date d'Halloween qui aura lieu le 6 Novembre à 18h. Les enfants défileront rue des Aman diers pour récolter des bonbons.

Prochaine réunion de l'APE le Mardi 9 novembre à 19h30 sous la salle de la mairie afin d'organiser le marché de Noël. Venez nombreuses et nombreux !

Election du bureau

Président : Nicolas BOUYER

Secrétaire :

Emilie DUILHE LECORRE

Trésorier : Nicolas MACARIO



L'Assemblée Générale Extraordinaire du Club Art & Passions aura lieu le Jeudi 28 Octobre 2021 à 14 h 30 à la salle des Associations de la Mairie : 28 Allée des Aman diers à Saint Rustice

Le bureau

Au fil des temps, Histoire et légendes

L'association « **Au fil des temps, Histoire et légendes** » a pour objet de mettre en lumière le nord-toulousain, partie intégrante de l'Occitanie, en valorisant le patrimoine matériel et immatériel et l'histoire locale.

A chaque commune, son histoire propre, son évolution au fil des temps. Et le passé de chaque village ou ville est émaillé d'épisodes historiques propres.

Quand on parle du « bon vieux temps », on fait référence à la vie de nos ancêtres dans un monde et un temps bien différent du nôtre. L'association « **Au fil des temps, Histoires et légendes** » souhaite retisser un lien avec ces hommes et ces femmes « du temps jadis » qui portent notre propre histoire.

C'est en retraçant les événements et anecdotes de la « grande Histoire » que l'on peut suivre l'évolution de nos villages. Par les voies romaines, sur les chemins de Saint Jacques... les découvertes se font en marchant... et nous avons pu proposer, dès l'allègement des contraintes sanitaires liées à la COVID-19, une randonnée contée.

Mais avec la participation de Saints-Rusticiens, passionnés, nous allons proposer des activités qui en allant toucher au cœur les habitants, les entraîneront de siècles en siècles, au plus profond de leur mémoire, pour leur faire redécouvrir leurs racines. Des visites de musées et sites emblématiques, des animations en costumes d'époque, des soirées-débats sur l'histoire des villages, des petits voyages, des travaux de recherches... sont au programme.

Alors si vous êtes curieux et intéressé, rejoignez l'association.

Contact :

06 33 75 53 42 - 07 88 30 80 84

Mail: aufildestemps.hl@gmail.com

Facebook : Au Fil des Temps, Histoire et légendes.

Association de Castelnau d'Estretfonds



ÉCOLE DE SAINT RUSTICE



Mot du directeur

Une nouvelle rentrée sous le signe d'une vigilance accrue face au risque sanitaire pour les 36 élèves répartis sur les deux classes de l'école.

Mme Deltiempo Magali a remplacé pour cette année Mme Jeangin Mélanie qui a choisi une autre branche professionnelle après 20 années dans la classe des plus petits. Mme Rivalin Sandrine apporte son précieux soutien à notre nouvelle enseignante et aux plus jeunes.

M. Doucet persiste encore pour sa 24^{ième} rentrée à l'école de Saint-Rustice en assurant l'enseignement des plus grands et aussi la direction. Le thème de la biodiversité sera le fil conducteur cette année dans sa classe... l'importance des abeilles a déjà été abordée. Nous avons reçu deux éminents apiculteurs du village qui ont partagé leur passion et leurs savoirs avec les élèves. Une petite dégustation de miel a ravi toute l'assemblée.

Les enfants peuvent être accueillis sur les temps périscolaires du matin et du soir par Mme Karine Fontanet, directrice de l'ALAE et par « Bernie » qui complète l'équipe pour animer ces temps de loisirs.

Mme Macua Nadine et Mme Soler Bernadette s'occupent du temps de cantine entre midi et 14H.

Le directeur
Jean François DOUCET



Nous remercions nos apiculteurs Mr CHAPENOIRE et Mr DE FITTE qui ont été écoutés avec attention comme peut le témoigner cet élève : «C'est grâce aux abeilles que nous pouvons vivre car elles butinent les fleurs, ce qui donne des fruits» «Grâce à la fumée, les abeilles absorbent le plus de miel possible et se bloquent le dard, du coup elles ne peuvent plus piquer.» «Après avoir piqué, une abeille meurt»

Nous remercions également toutes les personnes ayant contribué à ce communiqué municipal. N'hésitez pas à nous partager un article ou des photos sur un sujet qui vous passionne.

